

Compte-rendu Assemblée Générale 2019

22 mai 2019

Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

Salle du Conseil Municipal – Espace Bargemon, Hôtel de Ville, Marseille 16h30 – 18h30

Villes présentes (34) : **Amiens** (Annie Verrier, Patrick Kerros), **Angers** (Gérard Boussin), **Aubagne** (Maddy Martin, Martine Coetto), **Besançon** (Cyril Devesa, Anouk Haeringer-Cholet), **Bordeaux Métropole** (Isabelle Haumont), **Bourg-en-Bresse** (Véronique Roche, Sophie Aulaz), **Bourgoin-Jailleu** (Alain Batillot, Emmanuel Terras), **Brest** (Isabelle Melscoet, Sabine Kerros), **Caen** (Zoé Godey), **Chateauroux** (Anne David), **Evry** (Pascale Echard-Bezault), **Grand Nancy Métropole** (Valérie Jurin, Jane-Laure Danan), **Grenoble** (Mondane Jactat), **Guyancourt** (Danièle Viala, Dominique Salone, Annabel Gillet), **Lille** (Jérémy Crépel, Carole Malaquin), **Lyon** (Sophie Pamies), **Marseille** (Patrick Padovani, Dominique Chanaud), **Montreuil** (Riva Gherchanoc, Barbara Perelman), **Mulhouse** (Henri Metzger), **Nantes** (Marie-Annick Benatre, Patricia Sarau), **Narbonne** (Naïs Seguela), **Nîmes** (Frédérique Jacquet), **Orléans** (Valmy Noumi-Komguem, Jeanne-Marie De Amorim, Christel Bourgeois), **Paris** (Agnès Lefranc), **Paris Vallée de la Marne** (Monique Delessard), **Poitiers** (Régine Faget Laprie, Véronique Bounaud), **Rennes** (Charlotte Marchandise-Franquet, Arnaud Laurans, Françoise Boissel), **Romans-sur-Idère** (Jean-Louis Roby, Cherif Boukhari), **Rouen** (Béatrice Bochet), **Saint-Denis** (Elisabeth Belin, Delphine Floury), **Saint-Pierre** (David Khelif), **Saint-Quentin-en-Yvelines** (Jérémy Ringeval), **Strasbourg** (Alexandre Feltz), **Toulouse** (Dominique Bourgeois, Louis Di Guardia, Marion Hnatyszyn).

Pour le RfVS secrétariat : Clément Bader, Rose Fonteneau, Marie Gros, Zoë Heritage, Lorène Panet, Hélène Salsmann.

Villes représentées par un pouvoir (8) :

Calais donne pouvoir à Amiens, **Cannes** donne pouvoir à Mulhouse, **Carcassonne** donne pouvoir à Narbonne, **Metz** donne pouvoir à Grand Nancy, **Roubaix** donne pouvoir à Lille, **Porto-Vecchio** donne pouvoir à Marseille, **Bordeaux** donne pouvoir à Bordeaux Métropole, **Bougenais** donne pouvoir à Nantes.

42 membres votants

Allocution de bienvenue de Monsieur Patrick Padovani (Ville de Marseille).

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 mai 2018

Approuvé à l'unanimité

2. Rapport moral de la Présidente

Madame Marchandise affirme que la situation du réseau est bonne et le rapport moral est positif et encourageant. Nous nous trouvons aujourd'hui dans un contexte mondial favorable aux Villes-santé où leurs travaux et leur place sont de plus en plus reconnus. L'importance d'une action intersectorielle est elle aussi de plus en plus reconnue. Le Réseau français des Villes-Santé participait en 2018 aux 30 ans de la déclaration d'Alma Alta, était présent à l'Assemblée mondiale de la santé, et aura l'honneur d'accueillir Michael Marmot lors de son colloque annuel.

Le Réseau a fait le pari d'avoir une équipe de salariés en France. Il s'en trouve renforcé et pérennisé. L'équipe sera présentée tout à l'heure. Le Réseau est très souvent sollicité, les demandes de nouveaux groupes de travail, de représentations et autres sont de plus en plus nombreuses. En plus, la Direction Générale de la Santé a décidé de doubler la subvention accordée au Réseau, preuve de la reconnaissance de la qualité de ses travaux et de ses échanges.

Madame Marchandise remercie les membres du Réseau. La mobilisation auprès des instances nationales est elle aussi de plus en plus forte. Par exemple, avec la récente publication dans le Journal du Dimanche d'une tribune sur les inégalités sociales de santé signée par 18 maires. D'autre part, grâce à son Conseil d'Administration, le Réseau a élaboré et adoptera bientôt une nouvelle stratégie pour 2020-2030.

En 2020, un kit de sensibilisation, aujourd'hui en préparation, sera transmis aux nouveaux élus des Villes-Santé. Des interviews filmées pendant le colloque de demain viendront alimenter ce kit.

Le rapport moral, présenté par Madame la Présidente, Charlotte Marchandise, est adopté à l'unanimité.

3. a) Rapport financier 2018, budget prévisionnel 2019, cotisations 2020

Plusieurs documents financiers ont été remis aux participants notamment les comptes annuels 2018 et le Budget Prévisionnel 2019, préparés par M Jager, expert-comptable et la Directrice de l'association. Ces documents ont été présentés par Isabelle Melscoet, Trésorière.

Rapport financier

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 déc. 2018 est de : 307 589 €

Le compte de résultat de l'exercice 2018 a dégagé un résultat excédentaire de **4 887€**. Le total des produits est de 219 178 €. Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 195 916 €, soit une augmentation de + 3%. Le Réseau a réalisé un total des charges de 214 291 € en 2018 comparé à 197 165 € en 2017. L'évolution des charges d'exploitation trouve son origine dans les différences dans les postes suivants :

- Autres achats et charges externes : +16 577 € (publications en grande partie)
- Charges de personnel : +14 219 € (rupture conventionnel et primes afférentes)
- Dotations aux provisions : -6 453 €

Le fond de roulement de **132 181 €** permet une gestion financière relativement sereine de l'association.

Le rapport financier 2018 est adopté à l'unanimité.

Budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel est en augmentation cette année et est estimé à 285 600 €. Les produits viennent principalement des cotisations des adhérents s'élevant à 71 000 € et des subventions : 100 000€ de la DGS, 28 000€ de l'EHESP, 20 000€ de la Ligue contre le cancer, 15 000€ des villes de Marseille et Perpignan (une formation et pour le colloque respectivement). Les charges de personnel représentent la plus grande dépense.

Une évolution du budget du Réseau entre 2008 et 2019 : la Direction Générale de la Santé a presque doublé le montant de sa subvention cette année.

Sur une période de 10 ans, la part des subventions dans le budget augmente considérablement comparé à la part des cotisations des adhérents. Aujourd'hui les subventions publiques représentent les ¾ des revenus.

Le budget prévisionnel 2019 est considéré comme sincère et équilibré. Il est adopté à l'unanimité.

Adhésions et Cotisations 2020

Des questions émergent concernant les modalités et les tarifs d'adhésion au Réseau car il existe plusieurs cas de figure : intercommunalité adhère seule / ville et intercommunalité adhèrent indépendamment / ville adhère seule / ville adhère dans une intercommunalité déjà adhérente. Une intercommunalité peut adhérer (à condition qu'il y ait un binôme référent élu/technicien à l'échelle de l'intercommunalité qui porte le projet) mais ses municipalités ne seront pas considérées systématiquement comme des Villes-Santé, donc ne sont pas membres du Réseau. Aujourd'hui le règlement interne de l'association ne prévoit pas de tarifs dégressifs pour ces dernières.

Charlotte Marchandise (Rennes) précise qu'il existe plusieurs possibilités en fonction des situations, qu'il est préférable d'étudier au cas par cas. Des exemples sont les bienvenus. La question des modalités et des tarifs d'adhésion sera abordée en CA du 24 mai.

Concernant les cotisations des adhérents au RfVS pour l'année 2020, le Bureau propose une augmentation des cotisations de 1%.

Résultats des votes :

- Aucune augmentation des cotisations : 1 vote
- Une augmentation de 1% : 41 votes
- Une augmentation de 2% : 0 vote

L'augmentation de la cotisation de 1% a été votée à la majorité.

3. b) Nomination d'un commissaire aux comptes

A partir de 2019, le RfVS atteint le montant de subventions nécessitant le recours à un.e commissaire aux comptes. Il est proposé à l'Assemblée Générale de voter pour ou contre la nomination de Madame Anne Laure Bertrand.

Résultats des votes :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : unanimité

Madame Anne Laure Bertrand est nommée commissaire aux comptes à l'unanimité.

4. Bilan d'activité 2018

Le bilan des activités 2018 est présenté par les vice-présidentes Marie-Annick Benatre (Nantes) et Annie Verrier (Amiens). Le bilan d'activité était disponible dans les pochettes des participants.

En 2018 le Réseau comptait 91 membres (13 millions d'habitants). Le Réseau accueille et souhaite la bienvenue à trois nouvelles villes en 2018-19 : Saint-Amand-les-Eaux (2018), Poitiers (mars 2019), Guyancourt (22 mai 2019).

Il y a eu en 2018 de nombreux échanges villes à villes, permettent aux membres de poser une question à l'ensemble du Réseau. Les questions posées ont recouvert un large spectre de thématiques. Pour rappel, les synthèses des échanges sont disponibles sur le site internet du Réseau (pages réservées aux membres). Également deux « Points Villes-Santé sur... » ont été produits, un sur la participation des habitants et un autre sur le changement climatique.

La question des inégalités sociales de santé dans l'enfance a été largement travaillée pendant cette année 2018. En témoigne les nombreuses rencontres du groupe de travail, le colloque organisé à Angers ainsi que l'ouvrage produit « Réduction des inégalités sociales de santé : les villes agissent dès l'enfance ».

D'autres groupes de travail se sont réunis fin 2018 et en 2019 :

- le groupe de travail Vaccination
- le groupe de travail Habitat et Santé Mentale,
- le groupe de travail Santé scolaire
- le groupe de travail Sport santé sur ordonnance, avec un temps fort programmé en octobre 2019

Le Réseau a reçu une demande de création d'un nouveau groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens. La réflexion concernant ses modalités de mise en œuvre est en cours.

Les Réseaux Régionaux, au nombre de six, se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année 2018 partout en France. Ces réunions semblent être appréciées par les participants car elles facilitent à la fois les échanges d'information et le lobbying auprès des partenaires extérieurs. Concernant le Réseau Régional Grand Ouest, qui couvre une zone géographique très large, la question se pose de le diviser en deux. De plus, Limoges a fait une demande pour adhérer à ce réseau. Pour rappel, les Villes-Santé de l'île de la Réunion sont invitées à participer au Réseau Régional Grand Sud (le Réseau ne disposant pas de réseau régional structuré spécifique à l'outre-mer pour le moment).

Le RfVS a aussi été actif au niveau international en participant notamment à :

- Le Sommet des maires en février 2018 à Copenhague, Danemark
- La Rencontre des Réseaux Nationaux en avril 2018 à Antalya, Turquie
- Le colloque mondial des Villes-Santé en septembre 2018 à Belfast, Royaume Uni
- A Almaty au Kazakhstan sur les questions des soins de santé primaires, 30 ans après la fameuse Décélération de Alma-Ata
- Le colloque européen de santé publique de l'EUPHA en novembre 2018
- Une visite du Réseau Italien des Villes-Santé en novembre 2018

Suite à la validation du Consensus de Copenhague comme stratégie européenne des Villes-Santé, le Réseau français a élaboré sa propre stratégie pour la période 2020-2030. Celle-ci s'appuie sur 3 valeurs phares : la santé dans toutes les politiques, l'équité et la justice sociale et le développement de politiques durables afin de créer des villes agréables pour les générations futures. Chaque Ville-Santé est encouragée à valider le Consensus de Copenhague et la stratégie du Réseau français.

Pour préparer sa Stratégie, le Réseau a demandé à ses adhérents, sous la forme d'un SWOT (Strengths, weaknesses, opportunities and threats), quelles sont ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces dans l'avenir.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Echanges aboutissant à la proposition de « manifeste de Marseille »

Madame Bourgois (Toulouse) fait remarquer que dans les menaces exprimées dans le SWOT, nous pourrions rajouter le manque d'interlocuteurs parmi les acteurs régionaux. Amiens, Marseille et Mulhouse appuient la nécessité de collaboration avec les Ars et notamment la nécessité de trouver une place dans les dispositifs régionaux. Il arrive parfois que les actions du Réseau soit « fondues » avec les actions menées par les Ars. Exemple de la semaine européenne vaccination.

Madame Marchandise (Rennes) confirme qu'une demande a été faite par le Réseau d'échanger avec Monsieur Coiplet, le président des DG des Ars.

Madame Belin (St Denis) confirme que la dimension santé de la politique de la ville est menacée (choix thématiques imposés). De même que Madame Melscoet (Brest) qui précise que l'Etat a gelé une partie des crédits des contrats de ville. Monsieur Padovani ajoute que Marseille n'a plus de visibilité sur l'ASV et craint de voir disparaître certaines thématiques traitées.

Monsieur Feltz (Strasbourg) note que les CPAM mènent un travail très volontariste concernant l'accès aux droits mais que des lieux d'accueil ferment dans les quartiers. Il rajoute une « menace » qui pourrait apparaître dans le SWOT, à savoir le fait que l'Etat tend de plus en plus à se retirer sur les questions de santé. Il propose de porter la voix des Villes-Santé auprès de l'état sous la forme d'un **manifeste**. Il se charge d'en faire une première version, le Conseil d'Administration essaie d'aboutir à une déclaration le vendredi 24 mai.

5. Equipe du Réseau et activités en cours

Equipe du Réseau

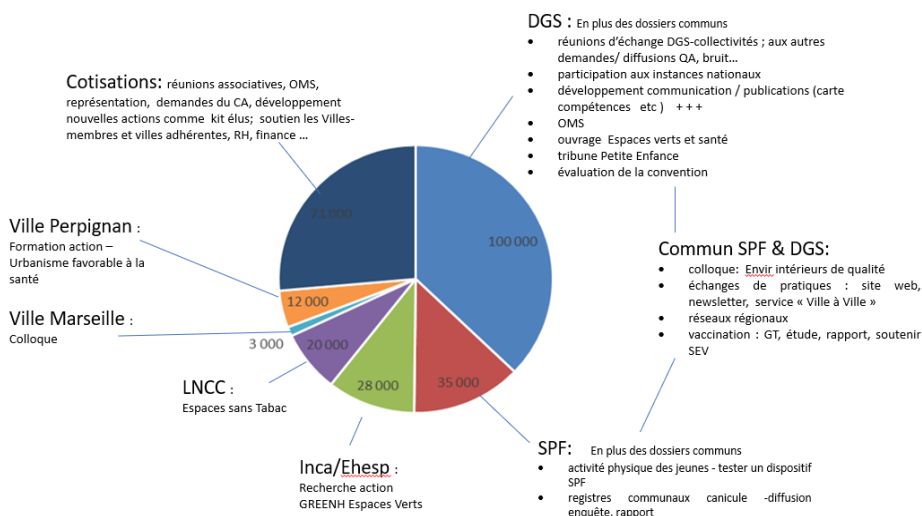
La directrice (Zoë Héritage) a présenté l'organigramme de l'équipe salariée. Plusieurs changements sont à noter dans la composition de l'équipe :

- Le contrat de Véronique Peduzzi termine début juin, Madame Heritage l'a remerciée pour son travail de préparation de l'AG et le colloque de demain.
- L'équipe est renforcée avec l'arrivée d'Helene Salsmann au poste de coordinatrice interne et Rose Fonteneau au poste de chargée de mission
- La modification de la fiche de poste de Clément Bader, qui prend le poste de responsable de projets
- Marie Gros et Lorène Panet sont accueillies en stage au sein du Réseau pour 6 et 4 mois

Chacun des membres de l'équipe actuelle s'est présenté oralement.

Quelques activités en cours

Le budget 2019 réparti par projets est présenté à l'Assemblée générale. Les sources de financement diversifiées permettent le développement de nombreux projets. Les cotisations des membres facilitent le cofinancement de ces projets. Ces sources diversifiées de financement illustrent aussi le soutien reçu par le Réseau et l'intérêt porté à ses travaux, notamment par les instances nationales.



Le projet portant sur les Espaces verts et la santé ont permis ou vont permettre :

- La parution d'un Point Villes-Santé sur la nature en ville (distribué dans les pochettes des participants),
- Le recueil d'actions des Villes-Santé qui permettra d'alimenter l'ouvrage à paraître fin 2019 sur cette thématique et le contenu du colloque national prévu à Orléans le 30 janvier 2020,
- L'analyse des datas GREENH permettent de continuer de publier des articles scientifiques.

Plusieurs actions de plaidoyer ont été réalisées y compris la création d'un outil sous forme de carte intitulé : « Cartographie d'un acteur central : comment les villes et les intercommunalités développent la santé au quotidien ? ». Aussi le Réseau a publié un point d'alerte sur le rôle des SCHS dans l'habitat dégradé suite à l'article 198 de la loi ELAN. Une tribune intitulée « Inégalités sociales de santé chez l'enfant : ce n'est pas une fatalité », signée par 18 maires, a été publiée entre autres dans le Journal du Dimanche, Libération et Le Point. Le message des Villes-Santé a bien été entendu, en témoignent les nombreux courriers de réponse reçus.

Plusieurs auditions parlementaires et rencontres ministérielles ont eu lieu en début d'année 2019 :

- Assemblée nationale
 - Lutte contre l'habitat indigne, décret suite à la Loi ELAN : Monsieur Vuilletet, membre de la commission des lois (février 2019)
 - Mobilité actives, projet de loi sur l'orientation des mobilités : Monsieur Fugit, président de la commission du développement durable (mars 2019)
 - Nouvelle Loi Santé : Député Oliver VERAN (février 2019)
- Ministères
 - Direction Générale de la Santé (janvier 2019)
 - Cabinet du Ministère de la Transition Ecologie (février 2019)
 - Cabinet du Ministère de l'Education Nationale sur notamment le parcours santé-accueil-éducation (*date repoussée*)

Echanges : Monsieur Metzger (Mulhouse) propose de se rapprocher de la Fondation Abbé Pierre qui pourrait être un partenaire intéressant avec quoi travailler sur les questions de l'habitat. Madame Marchandise rappelle que le Réseau invite les élus et techniciens des Villes-Santé qui le souhaiteraient à représenter le RfVS et porter son plaidoyer lors des diverses rencontres pour lesquelles le Réseau est sollicité.

6. Questions diverses

Résultats de l'enquête sur les CLS et la Santé Environnement

Enquête réalisée en ligne en avril 2019. 84% des répondants ont répondu qu'il existait un axe Santé Environnement dans leur CLS. Parmi les CLS qui possèdent un axe SE, les trois thématiques les plus abordées sont : l'habitat, la qualité de l'air et l'urbanisme favorable à la santé. 9% des Villes ayant répondu n'avaient pas de CLS. Une synthèse des résultats sera transmise prochainement à toutes des Villes-Santé.

Rappel des évènements à venir

Fin 2019 :

- 3^{èmes} Assises du Sport-Santé sur Ordonnance les 14 & 15 octobre
- Ouvrage sur les Espaces Verts prévu en décembre

En 2020 :

- Colloque national des Villes-Santé sur les Espaces Verts et la santé / Espaces sans tabac à Orléans, les 30 & 31 janvier
- Diffusion d'un kit d'information aux nouveaux arrivants suite aux élections locales
- Accueil des nouveaux.elles élu.e.s & assemblée générale, automne

Film Habitat

Pour clôturer l'Assemblée générale, projection du film d'Habitat Marseille Provence, introduit par Patrick Padovani.

Assemblée Générale extraordinaire

Un seul point à l'ordre de jour de l'AGE : **Proposition de modification du siège social.**

Il est écrit dans les statuts de l'association à l'article 3 : « Le siège social est fixé dans la ville ou l'EPCI qui assure la présidence ».

A la suite des échanges, une nouvelle formulation/modification est soumise au vote : « **Le siège social est fixé à l'adresse administrative de l'association** »

Résultats des votes :

- Abstention : 13
 - Pour : 26
 - Contre : 1
- (2 villes ne prennent pas part au vote)

La modification de l'article 3 des statuts de l'association est votée à la majorité.